



Objet : Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 23/10/07 en la salle de l'Administration communale de Berloz

Date	23 octobre 2007
-------------	-----------------

Copie à :

-MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier.
-l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry.
-l'Administration communale de Berloz, Collège communal.
- la FRW.
-les participants

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul

Participants :

Jacques Bertho, Michael Deprez, Viviane Es, Yves Legros, Caudron Françoise, Lenart Françoise, Jeanne Paul, Stainier Pierre, Burton Jeanne-Marie, Huens Arnold, Renkin André, Legros Yves, Gilles Jean Louis, Nahon Robert, Toppet, Moureau Joseph.

Pour Tr@me : Cécile Schalenbourg

Pour la FRW : Jocelyne Van Lierde et Vincent Legrand

Excusés :

Hovent Steve, Moureau Béatrice, Zwaenepoel Michel, Zwaenepoel Jean, Véronique Hans, Happaerts Alain et Degrange Benoît.

Démission :

Madame Goffin a informé la Commune de son intention de quitter la CLDR. Celle-ci est représentante du secteur agricole, un nouvel appel sera fait dans ce groupe professionnel.

Mr B. Danse qui représente le « ¼ communal » a présenté sa démission ; il s'agira lors d'un prochain Conseil communal de procéder à son remplacement.

I. Accueil et approbation du compte rendu
--

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 25/09/07 est approuvé avec les remarques ci-jointes :

Concernant l'aménagement de la place de l'Eglise de Corswarem, la place pour stationnement doit au moins permettre le stationnement de 30 voitures.

Développement rural - Berloz

Concernant le projet d'achat du bâtiment Dexia, certains membres trouvent qu'à la lecture du compte rendu, on a l'impression qu'il y a plus d'avis négatifs que positifs et la conclusion est plutôt positive, ils ne comprennent pas.

Mr Legrand de la FRW signale qu'en nombre de personnes, les avis étaient plutôt favorables. Même si en nombre d'items nous retrouvons plus de points négatifs. La prochaine fois nous essayerons d'évaluer le nombre de personnes favorables ou défavorables. Mr Legrand rappelle que l'objectif des débats dans une CLDR doit être le consensus. Si des oppositions se déclarent ou si différentes alternatives sont mises à jour sans pouvoir aboutir à un consensus, le plus intéressant est alors d'éclairer au mieux la commune sur les atouts et faiblesses des différentes voies. Cela reste à la commune de trancher dans la décision mais à la lumière des débats de la CLDR.

Plusieurs personnes se plaignent de ne pas avoir reçu les documents de référence pour la réunion. L'information sera transmise à Benoît Degrange à son retour de vacances. Le système des mails n'a pas l'air de fonctionner à 100%.

Il sera proposé aussi de mettre le ROI ainsi que les comptes rendus en ligne sur le site communal si cela est techniquement faisable.

II. Avis de la CLDR sur le Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR (ROI)

Il n'y a pas de remarque particulière si ce n'est que certains préfèrent la majorité absolue à la majorité simple. Comme dans l'introduction Mr Legrand de la FRW rappelle que le consensus est de rigueur et que si vote il devait avoir lieu il vaut mieux développer les points forts et faibles et laisser la décision à la Commune. Le vote devant rester une exception.

Le ROI est adopté.

III. Fiches-projets : Commentaires

F3 – accès aux services :

Il faut y inscrire la notion de services d'aide entre habitants et de services d'échange local.

F4 – Centrale de mobilité :

On insiste sur l'importance de la sensibilisation (consulter le GRACQ).

La mobilité doit être réfléchi en lien avec Waremme. La plupart des déplacements (commerces, écoles, activités sportives et culturelles, loisirs, santé, recherche d'emploi, accès à une gare, etc.) se font vers Waremme.

Il y a un aspect d'écomobilité intra Berloz (cheminements lents, promenade, pistes cyclables) + une réflexion vers Waremme

L'idée d'une navette vers Waremme le jour du Marché (vendredi) est proposée et lors de certaines grosses manifestations.

Une piste cyclable devrait être prévue vers Waremme (voir si il est possible de se relier à une piste cyclable waremienne)

F6 – immersion linguistique :

Certains préfèrent 2h/semaine de langues (on parle alors d'une sensibilisation ou d'une prise de contact avec une deuxième langue). La fiche doit poser les bonnes questions et lancer le débat avec les personnes habilitées (parents, prof, PO, inspection CF, etc.)

F8 – commerces ambulants

Proposition d'avoir une liste des artisans de l'entité de Berloz.

F11 – Création d'un Espace Public Numérique (EPN)

Le projet est en cours. Un local est prêt et une somme de 1200 euros est budgétée. La réflexion doit être d'ouvrir là où une personne peut être présente pour encadrer les « clients ». La bibliothèque n'ouvre que 2X/ semaine ; est-ce suffisant ? La bibliothécaire est-elle capable de donner des infos ?

Le projet actuel est dans l'administration communale. Si l'adl emménageait chez « Dexia ». On pourrait alors augmenter les heures d'ouverture de l'EPN.

F13 – dossier d'accueil pour PME

Pas de remarque particulière si ce n'est de renforcer l'intérêt pour un tel projet

F14 – Parc d'activité économique

Il s'agit de faire attention aux nuisances possibles

Certains précisent qu'il faut, lorsqu'il y a un accueil de nouvelle entreprise dans la commune, lier cette installation avec une présentation des possibilités de demandeurs d'emploi sur le territoire. (Ex : Bio Wanze – la commune de Wanze et la Maison de l'emploi ont joué ensemble afin d'informer des besoins en matière d'emplois aux demandeurs habitants la Commune). Les données étant confidentielles, un tel répertoire doit se faire via la maison de l'emploi de Waremme.

F17 – Energies renouvelables :

Il serait intéressant d'avoir une approche trans-communale afin d'avoir un nombre de demandeurs plus importants (ex : 50 ménages qui se regroupent pour acheter 2000 m² de panneaux photovoltaïques est plus intéressant que de prendre chacun 40 m²)

F18 – Eolienne citoyenne

Une visite est prévue samedi 27/10 à Villers-le-Bouillet – appel à tous.

F20 – guide énergie

Il y aurait peut-être l'occasion de travailler avec la Commune de Braives.

N'oublions pas le plan air climat pour la Commune ainsi que les primes communales à l'investissement.

F62 – Place de Verzenay

Le choix ici doit être de savoir quel sera le futur cœur de Corswarem. C'est là qu'il faudra investir un centre de village digne de ce nom.

Remarque d'un membre : suite à un début d'incendie qui s'est déclaré dans une maison, il est rappelé que l'entretien et la signalisation des bouches d'incendie sont importants afin de faciliter l'intervention du service incendie.

IV. Fiches-projets de sécurité routière

Tr@me doit encore avoir une série d'informations sur certaines fiches qui concernent les aménagements de sécurité routière.

On sait que suite à différentes réunions et visites avec l'IBSR et le Service Public Fédéral mobilité – transports, des aménagements ont déjà été réalisés par la Commune.

Une personne signale que le coussin berlinois rue des Temples est particulièrement dur à passer.

Lors d'un rétrécissement de voiries, certains préféreraient voir installer un panneau de sens prioritaire. Certains ne préfèrent pas, ceci a l'avantage de ralentir la vitesse car les gens sont dans le doute. En fait en matière de sécurité routière, chacun à sa solution et souvent ce n'est pas la bonne. C'est pourquoi, il est toujours intéressant de demander l'avis de l'IBSR et/ou du SPF mobilité.

Rue de Waremmes et rue Orban à revoir.

Certains chemins de remembrement sont interdits dans le sens Limbourg – Berloz et lorsque l'on vient de Berloz, la signalisation n'existe pas et donc on est en infraction sans en être informé.

F73 – rue du Hameau de Crenwick

Cela est prévu au plan triennal

F59 – Place de l'Eglise à Crenwick

Plan triennal en cours : les travaux sont adjugés à la Société Baguette et sont prévus début décembre. C'est le STP qui est auteur. Il aurait été intéressant de consulter les riverains très rapidement.

F74 – rue de Hollogne

Une zone de parking « covoiturage » est proposée. Le parking du terrain de foot serait peut-être plus propice.

Attention aux inspecteurs des impôts qui viennent relever les n° de plaques.

Réflexion à intégrer dans la réflexion sur l'aménagement de la place Genot (cœur de village).

F74 – rue des Combattants

(route du Met) il n'y a pas de trottoirs entre la sortie d'autoroute et le rond point et c'est assez dangereux.

Il faut harmoniser la signalisation (Ex lorsqu'on rentre dans un village en venant d'un remembrement il n'y a pas toujours la signalisation agglomération – 50 km/h).

F79 – Corswarem

Développement rural - Berloz

Devant l'école pour piétons et petit vélo

F77- rue de l'Eglise

Pas besoin d'aménagement

F78 – Berloz – rue des écoles

Projet d'accotements côté gauche près du carrefour va être fait. On peut éventuellement penser aussi à l'autre côté.

F76 – rue Richard Orban

Chicane avec stationnement en tout cas dans le début de la rue où c'est plus construit

F80 – effets de portes

Après avoir vu quelques dias, il serait intéressant de les homogénéiser en fonction de l'image que la Commune veut donner.

F55 – circuit cycliste intervillages

Prolongation des circuits flamands et en lien avec le territoire de Waremme.

Relier les écoles et les zones de sports et écoles de façon sûre.

Tout ceci devrait être accompagné d'un plan de déplacements scolaires.

Il faut associer toute une série de mesures.

Un débat est entamé sur le sujet avec des personnes qui ont déjà l'expérience de ces actions à Waremme (Longchamps).

Il y a un problème de bénévoles. On se heurte à la bienveillance des autres. ???

Ce n'est pas du tout évident. Il faut lier ces plans avec les TEC et transports scolaires pour les ados (associer Waremme et Hannut éventuellement). Pour les transports scolaires un membre signale (que les PO des écoles doivent être associés.) (qu'il existe une réglementation très stricte de la Communauté française en la matière.

V. Divers

Un monsieur rappelle qu'il y a une urgence pour l'entretien et le marquage des bouches d'incendie.

Comme pour les fiches projets distribuées précédemment, il est rappelé que l'auteur de PCDR, Cécile Schalenbourg attend les réactions et commentaires des membres de la CLDR pour les 6 nouvelles fiches.

Prochaine réunion de la CLDR le 20/11/07.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Vincent Legrand (Fondation rurale de Wallonie)
